



PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Le crédit de TVA dont l'échéance de récupération est supérieure à 12 mois fait l'objet d'actualisation ; les ajustements étant portés au compte de résultat.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 10 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le cout d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11.

ATTESTATION



ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DE  
LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC SA (ADM)  
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES  
PERIODE DU 01/01/2011 AU 30/06/2011

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés semestriels de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au terme du premier semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2011, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, ainsi qu'un état de variation des capitaux. Cette situation fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 7 131 997** dont une perte consolidée nette de **KMAD 303 400**.

Ces comptes ont été préparés en appliquant pour la première fois le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2011, tel qu'il est indiqué dans les notes explicatives. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2010 et au premier semestre 2010 retraitées selon le même référentiel.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes consolidés semestriels sus-mentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc SA au terme du semestre arrêté au 30 juin 2011, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans les notes explicatives.

Rabat, le 19 Octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit  
Adib Benbrahim  
Directeur Associé  
WORLD CONSEIL ET AUDIT  
11, Rue Al-Djazairiat Aggr N°6  
Agdal - Rabat 10701  
Tel : 0537 71 46 76  
Fax : 0537 71 46 76

World Conseil et Audit  
Omar Sekkat  
Expert-Comptable D.P.L.E  
WORLD CONSEIL ET AUDIT  
11, Rue Al-Djazairiat Aggr N°6  
Agdal - Rabat 10701  
Tel : 0537 71 46 76 - Fax : 0537 71 46 76

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

Bilan Actif Consolidé en Kdh	30-juin-11	31-déc.-10
<b>Actif non courant</b>		
Immobilisations corporelles et incorporelles	43 964	39 101
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	35 208 245	32 317 793
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	4 975	4 360
Impôts différés actifs	815 588	687 878
Instruments dérivés	-1 491	5 738
Autres actifs non courants	1 837 991	1 525 640
<b>Total actif non courant</b>	<b>37 909 271</b>	<b>34 580 511</b>
<b>Actif courant</b>		
Autres actifs financiers	1 580 523	1 824 632
Stocks	0	0
Clients et autres débiteurs	94 179	103 086
Autres actifs courants	881 406	56 742
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-400 434	-82 817
<b>Total actif courant</b>	<b>2 155 674</b>	<b>1 901 643</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>40 064 944</b>	<b>36 482 154</b>

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

Bilan Passif Consolidé en Kdh	30-juin-11	31-déc.-10
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	11 155 628	10 015 628
Réserves consolidées	-3 720 231	-1 902 089
Résultat de l'exercice	-303 400	-1 818 142
Capitaux propres part du Groupe	7 131 997	6 295 397
Intérêts minoritaires	0	0
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 131 997</b>	<b>6 295 397</b>
<b>Passif non courant</b>		
Emprunts non courants	27 725 118	25 814 551
Impôts différés	185 135	175 548
Provisions non courantes	1 269 165	1 116 546
Autres passifs non courants	9 108	9 224
<b>Total passif non courant</b>	<b>29 188 526</b>	<b>27 115 870</b>
<b>Passif courant</b>		
Fournisseurs et autres créanciers	2 850 522	2 338 113
Emprunts courants et dettes financières diverses	0	0
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	0	0
Dettes d'impôt sur le résultat	0	0
Provisions courantes	0	0
Autres passifs	893 899	732 774
<b>Total passif courant</b>	<b>3 744 421</b>	<b>3 070 887</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>40 064 944</b>	<b>36 482 154</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

Compte de produits et charges consolidé En Kdh	30-juin-11	30-juin-10
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	837 872	700 516
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	3 229 776	2 274 603
Achats et charges externes	-3 659 034	-2 465 312
Charges de personnel	-74 562	-67 961
Impôts et taxes	-334 158	-252 776
Dotations aux amortissements	-543 305	-380 179
Dotation aux provisions (nettes des reprises)	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	21 305	32 025
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-522 307</b>	<b>-159 084</b>
Autres produits et charges opérationnels	11 853	2 426
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-510 454</b>	<b>-156 658</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-446 168	-395 099
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-446 168</b>	<b>-395 099</b>
Autres produits et charges financiers	539 516	-1 016 574
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	113 706	68 294
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>-303 400</b>	<b>-1 500 037</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>-303 400</b>	<b>-1 500 037</b>
- dont part du Groupe	-303 400	-1 500 037
- dont intérêts minoritaires	0	0
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
<b>Résultat de base par action (part du Groupe)</b>		
<b>Résultat dilué par action (part du Groupe)</b>		

REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30/06/2011, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire n° 07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26/06/2009.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30/06/2011

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK SA	SA	99,92%	Intégration globale

BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (Kdh) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants :

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.